



NOTE DE TRAVAIL

- Objet :** Groupe de travail Loire-Bretagne plantes envahissantes : compte-rendu de la réunion du 09 mars 2007.
- Thème :** Aspects scientifiques de la problématique plantes envahissantes et définition des orientations 2007 du groupe de travail Loire-Bretagne plantes envahissantes.
- Lieu :** Agence de l'eau Loire Bretagne - Orléans la Source
- Auteurs :** Lucien MAMAN - Laurent HURTREZ
- Destinataires :** Membres du groupe de travail, délégations et services de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, P. Busserolle & M. Boutaud, R. David, H. Mineau, N. Pécheux, B. Riaux, P. Steinbach.
- Copie à :** Hélène BISCARA, Directrice des Espaces Ruraux
-
-

Ordre du jour – Sommaire

1. REUNION DU 29 MAI 2006	2
2. AVANCEMENT DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN 2006.....	2
2.1. PRINCIPAUX RESULTATS DU PROGRAMME INVABIO (J. HAURY)	2
2.2. AVANCEMENT DES RECHERCHES DE BRIGITTE RUAUX.....	3
3. AVANCEMENT DES DEMARCHES 2006 DANS LES DIFFERENTES REGIONS DU BASSIN.....	4
3.1. HAUT BASSIN	4
3.2. CENTRE	5
3.3. OUEST DU BASSIN	6
4. ORIENTATIONS 2007 DU GROUPE DE TRAVAIL LOIRE-BRETAGNE PLANTES ENVAHISSANTES ...	7
4.1. LES CONSTATS ACTUELS.....	7
4.2. LA DEMANDE.....	7
4.3. LES OBJECTIFS 2007 - 2008	7
4.4. PROPOSITION D'UN PLAN D' ACTIONS 2007 - 2008	8
4.5. PREMIERES REFLEXIONS 2007	8

Participants :

J. Cordier (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, délégation Centre), R. David (Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes), E. Gentil (CPIE des Monts du Pilat), J. Haury (Agrocampus, INRA de Rennes), X. Métay (Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses Affluents), H. Mineau (Aphyllanthe Ingénierie), B. Mounier (Fédération des conservatoires d'espaces naturels), N. Pécheux (Conseil Régional de Poitou-Charentes), G. Ricou (fédération de pêche d'Indre-et-Loire), B. Ruaux (Université de Tours), J. Saillard & A.C. Jean (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne), L. Maman, F. Nioche-Seigneuret & L. Hurtrez (agence de l'eau Loire-Bretagne).

Excusés :

L. Anras (forum des marais atlantiques), P. Antonetti (Conservatoire Botanique National du Massif Central), P. Auclerc (Magazine La Loire et ses Terroirs), J.P. Barbe (Conservatoire Botanique National du Massif Central), J-P. Berton & S. Greulich (Université de Tours), C. Bertrand (Région Centre), L. Boudin (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, délégation Centre), P. Busserolle & M. Boutaud (Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes), G. Delaunay (Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine), A. Dutartre (CEMAGREF de Bordeaux), G. Labidoire (Espaces Naturels du Limousin), E. Lambert (CEREA, Université Catholique de l'Ouest à Angers), R. Matrat (SEMA, DIREN Pays de la Loire / comité régional "plantes envahissantes" Pays de la Loire), P. Mossant (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne), F. Olivereau (SNPQV, DIREN Centre), I. Parot (Fédération de pêche du Loir-et-Cher), P. Steinbach (Conseil Supérieur de la Pêche), F. Breton (Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre), A. Vanden-Eede (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels), Agence de l'eau Loire-Bretagne : M. Boissier & F. Chaillou (Délégation Allier Loire amont), M. Courcelaud (Délégation Anjou-Maine), F. Hervochon & N. Lerat (Délégation Ouest-Atlantique), F. Craipeau (Délégation Armor-Finistère), S. André (Délégation Poitou-Limousin), A. Munoz (Délégation Centre-Loire), D. Maupas (Direction Evaluation Prospective), L. Vienne (Direction Espaces Ruraux).

1. Réunion du 29 mai 2006

En raison de la charge de travail de Lucien Maman au cours du 2^{ème} semestre 2006, considérablement accrue par la préparation du 9^{ème} programme de l'agence et du Plan Loire 2007-2013, aucun compte rendu définitif de cette réunion n'a pu être élaboré.

2. Avancement des recherches scientifiques en 2006

2.1. Principaux résultats du programme Invabio (J. Haury)

Rappel du contexte du programme Invabio :

Lors du second Comité Interministériel de la Recherche Scientifique et Technologique (CIRST), qui s'est tenu le 1^{er} juin 1999, le gouvernement a décidé que la biodiversité serait l'un des thèmes prioritaires de recherche pour les prochaines années. Le programme de recherche Invasions Biologiques (Invabio) a été mis en place et financé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable en janvier 2000, avec l'appui du Laboratoire LADYBIO du CNRS de Toulouse, qui en assure l'animation.

Le colloque de restitution organisé à Moliets les 17, 18 et 19 octobre 2006 a présenté les principaux résultats des 30 projets financés en réponse aux deux appels à propositions lancés successivement en février 2000 et octobre 2001. L'objectif de ce colloque était de proposer des recommandations en terme de recherche et de gestion en vue d'apporter des aides à la décision pour les politiques publiques. Les actes du colloque de restitution sont téléchargeables sur le portail Web, mis à disposition par la DIREN de Bassin Loire-Bretagne (http://www.centre.ecologie.gouv.fr/plantes_envahissantes/publication_invabio.pdf).

Les champs thématiques traités par le programme Invabio sont les suivants :

1. Les mécanismes qui sous-tendent les phénomènes invasifs ;
2. Les perceptions socio-anthropologiques et l'évaluation économique des invasions biologiques ;
3. Le contrôle et la gestion des phénomènes de type invasif.

- **1^{ère} phase Invabio** (2000 – 2004) : programmes de recherche fondamentale.

- **2^{ème} phase Invabio** (2004 – 2006) : programmes de recherche intégrant l'aspect « gestion ».

→ **Invabio II** : il est proposé que le programme Invabio II soit davantage tourné vers des projets de recherche appliquée concernant la gestion des espèces envahissantes.

2.2. Avancement des recherches de Brigitte Ruaux

Rappel du sujet de thèse :

« Les *Ludwigia* envahissantes des corridors fluviaux. Développement d'un outil pour la gestion patrimoniale des habitats ligériens menacés par les Jussies ».

Objectifs de la thèse :

- mieux comprendre la biologie et l'effet des jussies dans le contexte particulier des habitats ligériens de grèves et de boires ;
- développer un outil de gestion pour ces habitats.

Planning réalisé et prévisionnel :

2005 : Etude de la phénologie des jussies et autres végétaux poussant sur les boires et les grèves ;

2006 : Etude de l'impact des jussies sur la faune, les communautés végétales et des modalités de reproduction ;

2007 : Traitement de données, rédaction, publication et développement d'un outil de gestion en Loire moyenne ;

Voici les principales conclusions en l'état d'avancement actuel de la thèse :

- au sein des herbiers denses des boires, peu de diversité floristique (plantes aquatiques) est observée ;
 - les communautés de macro invertébrés ne semblent pas réduites sous *L. grandiflora* par rapport à *L. peploides* ;
 - la gestion par arrachage permet de limiter le développement des herbiers ainsi que la production de graines ;
 - la viabilité des graines sur la Loire moyenne est avérée ;
 - le taux de viabilité des graines de *L. peploides* est plus élevé que celui de *L. grandiflora* ;
 - les fruits de *L. grandiflora*, en eau stagnante, flottent plus longtemps que ceux de *L. peploides* ;
 - la viabilité des graines diminue si les graines ont été imbibées d'eau et ont subi un gel (-15°C).
- La viabilité avérée des graines doit être prise en compte dans la méthode de gestion des herbiers.

Un workshop s'est récemment tenu à Bruxelles : la communauté scientifique était unanime : le bon état écologique (DCE) ne peut être atteint sans la mise en place d'une lutte organisée contre les plantes envahissantes. Celles-ci représentent l'une des causes de la désoxygénation de l'eau et de la prolifération bactérienne de certaines masses d'eau. Aucune publication scientifique n'en fait cependant état. La thèse de Brigitte Ruaux pourrait être l'occasion de présenter la gestion des espèces végétales envahissantes comme l'un des moyens d'atteindre les objectifs fixés par la DCE.

3. Avancement des démarches 2006 dans les différentes régions du bassin

Un tour de table a permis de faire le point sur les démarches « plantes envahissantes » effectuées en régions ainsi que sur le fonctionnement des groupes de travail. En voici le résumé.

3.1. Haut Bassin

3.1.1. Département de la Loire

Représentant : Eric Gentil - CPIE des Monts du Pilat

Le Conseil Général a confié au CPIE des Monts du Pilat l'animation du comité départemental « plantes envahissantes ». Cette structure est donc identifiée comme le pôle relais « Plantes envahissantes » à l'échelle du département de la Loire.

- **Actions 2006 :**

- organisation et animation de deux sessions de formation à destination des élus, des entreprises du BTP, de la DDE... Près de cinquante participants ont ainsi été sensibilisés à la problématique « plantes envahissantes » sur le département de la Loire.
- enquête sur le département de la Loire : peu de remontées d'informations
- conception et édition d'une plaquette de communication intitulée « Les plantes envahissantes dans le département de la Loire ».

- **Projets 2007 :**

- proposition de mise en place d'un protocole scientifique d'estimation de la pertinence des techniques de lutte contre les espèces végétales envahissantes. Ce programme de recherche appliquée serait mené sur 4 ans grâce à une thèse, sous la maîtrise d'ouvrage de l'université de Lyon, après accord éventuel des principaux partenaires : le Conseil Général 42, le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ce projet de recherche pourrait être labellisé plateforme "Eau-Espaces-Espèces" du Plan Loire, et bénéficier d'un soutien du FEDER Plan Loire.

3.1.2. Auvergne

Représentant : Julien Saillard - CEPA

Le groupe de travail régional, constitué en 2004 à l'initiative de la délégation Allier-Loire amont de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, regroupe de nombreux acteurs impliqués dont les deux Parcs Naturels Régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez. Le CEPA (CREN Auvergne) est pressenti pour en assurer l'animation mais le financement correspondant n'a pu être mobilisé jusqu'à présent. Aucune réunion du groupe de travail n'a donc été organisée en 2006. Les actions engagées en 2004 - 2005 ont cependant été poursuivies en 2006 et une proposition pour l'animation du groupe régional a été formulée par le CEPA en lien avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central au titre de la plateforme "Eau-Espaces-Espèces" du Plan Loire 2007-2013.

3.1.3. Limousin

Représentant : Guy Labidoire - CREN Limousin

N'ayant pu être présent à la réunion du 09 mars 2007, Guy Labidoire du CREN Limousin a néanmoins transmis des informations concernant la région Limousin. En voici le résumé.

Lors de la dernière réunion du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui s'est tenue en janvier 2007, un groupe de travail sur la thématique plantes et animaux envahissants a été mis en place (6 personnes dont Guy Labidoire du CREN Limousin et Marcel Cruveillier, ancien Président du CREN Limousin et membre actuel du Conseil scientifique du CREN Limousin). La demande est venue de la DIREN. Le travail de ce groupe viendra en complément de celui du groupe de travail régional déjà existant, dont les missions sont davantage ciblées sur les problématiques de travaux de gestion et d'éradication (uniquement sur les plantes envahissantes).

Il n'y a pas eu de réunion du groupe de travail Région Limousin depuis l'automne 2005 mais des actions ont néanmoins été réalisées.

- **Actions 2006 :**

- poursuite des travaux de limitation de la Jussie sur la Brame (bassin de la Gartempe) sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et du Syndicat Intercommunal Assé Brame Sallaron ;
- réalisation des premiers travaux de limitation de l'Impatience de l'Himalaya le long de la Gorre (affluente de la Vienne moyenne) par le SIVOM Vienne Gorre.

- **Projets 2007 :**

- action de communication : réalisation d'un document de vulgarisation sur les plantes invasives des milieux aquatiques du Limousin avec des cartographies, des indications pour l'identification, un recensement des expériences de gestion déjà menées et des conseils ;
- actions de gestion : un chantier doit avoir lieu en 2007 pour tenter d'amoindrir la plus grosse station de Jussie connue en limousin : l'étang de Cussac sur le bassin de la Tardoire.

3.2. Centre

(Jordane Cordier, Grégoire Ricou)

Le groupe de travail Région Centre est déjà structuré, depuis 2005 mais ne s'est pas réuni en 2006. Des têtes de réseau départementales sont identifiées par les fédérations de pêche. Initialement animé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, qui devait passer le relais au CPNRC (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre), ce groupe de travail ne fonctionne pas encore vraiment, du fait de la mobilisation du conservatoire sur d'autres dossiers plus urgents et du manque de moyens financiers spécifiques.

- **Actions 2006 :**

- organisation d'une session de formation par le CBNBP à la fin de l'été 2006 ;
- récolte des fiches terrains remplies par les acteurs locaux ; ces fiches ne peuvent pas toutes être saisies par le CBNBP par manque de temps et de moyens.

- **Projets 2007 :**

- édition de la notice accompagnant le guide des Pays de la Loire (Maîtrise d'ouvrage à définir : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des milieux Aquatiques, Région, CPNRC ?) ;
- modification de la fiche actuelle de recensement
→ Dédoublage de la fiche :
 1. une fiche de recensement
 2. une fiche de suivi de travaux (cf. Pays de la Loire) ;

Objectif de la fiche n°1 : faire remonter des nouvelles informations. Il est nécessaire de cibler le retour des fiches : il est inutile de remplir 100 fiches sur la Loire pour la Jussie... ;

Objectif de la fiche n°2 : récolte d'informations afin d'effectuer un bilan des travaux menés. Il est nécessaire de définir les structures qui informatiseront les données : le CPNRC, le Conservatoire Botanique, les têtes de réseaux départementaux, les gestionnaires locaux ?...

3.3. Ouest du Bassin

3.3.1. Pays de la Loire

Représentants : *Xavier Métay – CORELA*
Jacques Haury – AGROCAMPUS Rennes

Rappel : le "comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes" travaille en trois commissions (commission 1 : scientifique, commission 2 : Gestion-intervention et commission 3 : Formation-réglementation- communication).

Ce comité s'est réuni en réunion plénière le 7 décembre 2006. En voici les principales conclusions.

- **Commission scientifique :**

Bilan 2006 :

- séminaire Invabio les 17, 18 et 19 octobre 2006 à Moliets (cf. paragraphe 2.1) ;
- première conférence AFPP (Association Française de la Protection des Plantes) sur l'entretien des espaces verts, jardins, gazons, forêts, zones aquatiques et autres zones non agricoles les 11 et 12 octobre 2006 à Avignon ;
- expérimentation sur *Egeria densa*, sur le Don. Les résultats définitifs en cours de traitement ;
- réalisation d'un chantier sur *Egeria densa*, sur la Vendée à Fontenay le Comte. 450 m³ ont été enlevés sur 10 Km à l'aide d'engins adaptés : bonne efficacité de la méthode, la recolonisation et les entretiens doivent être suivis ;
- fin de l'expérimentation de traitements chimiques combinés à un arrachage manuel de la Jussie en Brière : bonne efficacité de la méthode mais quels risques pour le milieu ?

Perspectives 2007 :

- actualisation du guide « Gestion des plantes exotiques envahissantes » des Pays de Loire : partie « biologie » (intégration des résultats Invabio), revue bibliographique ;
- expérimentation sur *Egeria densa* en petits systèmes clos ;
- analyse du risque sur le milieu de la méthode de lutte chimique sur la Jussie.

Il est rappelé que la commission scientifique est à même d'aider au montage de programmes d'actions et de chantiers.

- **Commission Gestion-intervention :**

- structuration des réseaux départementaux : identifier les têtes de réseau, améliorer le fonctionnement des réseaux départementaux, prendre en compte les remarques des acteurs de terrain (amélioration des fiches relevé de terrain...), valorisation de la cartographie départementale... ;
- finalisation du logiciel EAVE (logiciel de saisie de la fiche relevé de terrain), reporté à une date non définie du fait de la difficulté d'élaborer un outil qui puisse s'adapter à toutes les situations, répondre aux besoins et tenir compte des contraintes de tous ;
- découpage cartographique et cartographie départementale : poursuite du travail en cours depuis plusieurs années du découpage en tronçons sur des secteurs tests pour chaque département ;
- mise en place d'une fiche de suivi chantier en 2006 et retour des fiches début 2007 pour une analyse des données début du printemps 2007.

- **Commission Formation-réglementation-communication :**

- validation du plan et de la structure générale de la nouvelle plaquette régionale, déclinée par département (la dernière page sera spécifique à chaque département), sa sortie est prévue pour avril 2007 ;
- réflexion en 2007 sur d'autres moyens de communication à destination d'utilisateurs de la voie d'eau ;
- aucune formation n'a été assurée en 2006 ; réflexion sur la conception de « modules de formation » en 2007 ;

- suivi du prochain arrêté ministériel de la loi "développement des territoires ruraux", établissant des listes d'espèces (application de l'article L.411-3 du Code de l'environnement modifié suite à la loi sur le développement des territoires ruraux).

3.3.2. Poitou-Charentes

Représentants : *Nathalie Pécheux - Région Poitou-Charentes*
Romain David - Observatoire Régional de l'Environnement

Un groupe de travail Plantes Envahissantes Poitou-Charentes est en cours d'émergence à l'initiative de la Région Poitou-Charentes.

Une réunion de tous les acteurs concernés par la problématique « plantes envahissantes » a eu lieu le 14 décembre 2006, au cours de laquelle un projet d'observatoire des plantes envahissantes a été discuté. Une 2^{ème} réunion restreinte, regroupant la Région Poitou-Charentes, l'Observatoire Régional de l'Environnement et le Forum des Marais Atlantiques a eu lieu en février 2007. Ces deux dernières structures ont été chargées d'effectuer un état des lieux et de proposer différents scénarii pour la constitution de l'observatoire, avec pour base de réflexion, les conclusions de la réunion du 14 décembre 2006 ainsi qu'un questionnaire d'enquête diffusé à tous les acteurs concernés par les plantes envahissantes. Ce travail consiste, en quelque sorte, en une préfiguration du futur observatoire des plantes envahissantes.

Le rendu de cette préfiguration sera diffusé lors d'une réunion qui aura lieu à l'automne 2007 en présence de tous les acteurs concernés et au cours de laquelle les différents scénarii pour la constitution de l'observatoire des plantes envahissantes seront discutés. Lors de cette réunion le choix d'un scénario sera effectué afin d'établir une proposition concrète qui sera ensuite soumise aux élus.

4. Orientations 2007 du groupe de travail Loire-Bretagne plantes envahissantes

4.1. Les constats actuels

- difficultés à faire remonter les informations venant des acteurs locaux ;
- difficultés rencontrées dans le traitement des données ;
- essoufflement des acteurs locaux par manque de retour d'informations ;
- absence de stratégie de communication ;
- peu de financement pour mener à bien les actions de gestion et l'animation du réseau.

4.2. La demande

Il est demandé au groupe de travail Loire-Bretagne de fournir des solutions opératoires. Le groupe de travail Loire-Bretagne doit être à même de valider des protocoles opérationnels adaptés à des situations types et de réaliser le diagnostic des coûts correspondants. Le gestionnaire pourra alors élaborer une stratégie de gestion adaptée sur la base de ces protocoles types et de l'analyse précise du site envahi. Attention, il ne s'agira en aucun cas d'appliquer une « recette miracle, utilisable partout ».

4.3. Les objectifs 2007 - 2008

- assurer la coordination pérenne des démarches « plantes envahissantes » sur le bassin Loire-Bretagne ; (à noter que la DIREN Bretagne a souhaité participer, le matin du 09 mars 2007 par vidéoconférence, ce qui n'est pas techniquement possible actuellement. Le groupe de travail s'ouvre donc progressivement sur la Bretagne. Ce compte-rendu leur sera transmis, pour info après validation des membres.)
- mettre en place une stratégie de communication à l'échelle du bassin Loire-Bretagne ;
- élaborer des outils d'aide aux gestionnaires pour améliorer l'autonomie des opérateurs et favoriser la précocité des interventions, gage d'efficacité technique et financière.

4.4. Proposition d'un plan d'actions 2007 - 2008

4.4.1. Pour 2007 :

- **dynamisation** du **réseau** « plantes envahissantes » (organisation, animation, relationnel) ; cela devrait être facilité par la mise en oeuvre de la plateforme "Eau-Espaces-Espèces" du Plan Loire 2007-2013, qui prend en compte cette animation de réseau dans chaque région ;
- élaboration d'un **référentiel d'estimation des coûts** (sur la base du rapport d'Hervé Mineau, complété par les retours des fiches d'identification des coûts des Pays de Loire) ;
- **diffusion des informations** et **mise à disposition des ressources documentaires** actuelles (mise à jour des pages Internet Plantes envahissantes, hébergées sur le site de la DIREN Centre) ;
- contribution à la **réalisation d'un bilan** à l'échelle nationale des documents de communication et autres supports ressources existants, concernant la thématique des espèces envahissantes dans le but d'améliorer la cohérence des actions de communication (définition des outils existants mutualisables et des besoins en terme de communication à l'échelle du bassin Loire-Bretagne) ;
- **élaboration d'une typologie des actions de gestion** (par espèce, par technique ?... sur la base du bilan AELB 2006, du guide des Pays de Loire et du rapport d'Hervé Mineau) ;
- **réflexion** sur la collecte des données et leur utilisation : quelles données récolter, par qui, dans quel but (pertinence de l'information pour influencer les politiques publiques), selon quelles méthodes, comment faire remonter les données, quel traitement de l'information appliquer ?... Bilan des différents outils existants, mutualisables ou transposables à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

4.4.2. Pour 2008 :

- **mise au point d'une stratégie de communication** à l'échelle du bassin Loire-Bretagne ;
- **actualisation de la cartographie** des invasions à l'échelle du bassin Loire-Bretagne ;
- **élaboration de fiches techniques d'identification des espèces**, valables à l'échelle du bassin (fiches vulgarisées et extrêmement synthétiques, un recto verso maximum, plastifiées...) ;
- **réalisation de fiches actions** (grâce à la typologie définie en 2007) comprenant : contexte, objectifs, mode opératoire, calendrier des travaux, évaluation des coûts unitaires) ;
- **modification de la fiche relevé** de terrain, utilisable sur tout le bassin Loire-Bretagne (sur la base des conclusions des réflexions menées en 2007) ;
- **diffusion de la fiche travaux/identification des coûts**, utilisable sur tout le bassin (cf. fiche suivi chantier des Pays de la Loire).

4.5. Premières réflexions 2007

4.5.1. L'organisation du réseau Plantes envahissantes Loire Bretagne

Le groupe de travail Loire-Bretagne :

Mission : Centraliser les informations et assurer une cohérence en matière de gestion des plantes envahissantes à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Moyens : Prise en compte de l'animation du groupe de travail Loire-Bretagne plantes envahissantes dans l'appui que la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels apporte à l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la coordination de la plateforme "Eau-Espaces-Espèces" du Plan Loire 2007-2013.

Organisation d'une à deux réunion(s) par an, selon les besoins, consacrée(s) à la restitution des différentes études et expériences, au bilan des avancées des groupes de travail dans différentes régions et à l'élaboration d'outils d'aide au gestionnaire, utilisables sur tout le bassin Loire-Bretagne.

→ Retour d'informations vers les groupes de travail régionaux qui font descendre les informations aux têtes de réseaux départementales et aux acteurs locaux : diffusion des études et expériences restituées, de la synthèse des nouveautés, des comptes rendus de réunions, des futurs outils d'aide aux gestionnaires élaborés par le groupe de travail Loire-Bretagne.

Les groupes de travail régionaux :

Mission : Favoriser les échanges d'informations et maintenir une dynamique de réseau sur les « plantes envahissantes » avec les acteurs locaux.

Moyens : Organisation d'une à deux réunions par an de chaque groupe de travail régional et échanges fréquents par messagerie électronique avec les têtes de réseaux identifiées pour les remontées d'informations (peu coûteux en temps de travail).

Cette organisation du réseau « plantes envahissantes - Loire-Bretagne » permettra d'optimiser le temps de travail que chacun consacre aux espèces envahissantes. Rappelons que la réussite du bon fonctionnement d'un réseau d'acteurs passe nécessairement par la bonne volonté et l'implication de tous.

La mise en place de la plateforme "Eau-Espaces-Espèces" du Plan Loire, dans le courant de l'année 2007, devrait faciliter le fonctionnement de ces groupes de travail régionaux par des modalités de financement adaptées, dans chaque territoire, avec les partenaires régionaux du plan Loire.

4.5.2. Une stratégie de communication à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

Il est difficile de faire comprendre à la population qu'il faut arracher la Jussie au nom de la préservation de la biodiversité alors que cette espèce est autorisée à la vente comme plante ornementale. D'où la nécessité de réaliser des documents de communication à destination des particuliers et des vendeurs de plantes exotiques en attendant une législation adaptée (cf. article 60 Millions de consommateurs, n°413, février 2007). Le décret d'application de la loi sur le développement des territoires ruraux (décret n° 2007-15 du 4 janvier 2007) prévoit des arrêtés ministériels fixant des listes d'espèces interdites à la vente ainsi qu'un système de dérogations à cette interdiction (décret consultable sur le site Web légifrance). Un premier arrêté ministériel¹ qui devrait fixer une liste d'espèces végétales dont la commercialisation sera interdite sur l'ensemble du territoire métropolitain est en cours de finalisation.

Le problème de la validation scientifique des informations véhiculées dans les documents de communication a été évoqué. Il serait utile, avant toute publication de soumettre les informations aux scientifiques membres du groupe de travail Loire-Bretagne (A. Dutartre, J. Haury, J.P. Berton, S. Greulich,...).

De nombreux documents de communication ont déjà vu le jour :

- une plaquette « La Jussie » (Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Région Centre, 2003) ;
 - un guide technique « Les végétaux envahissants et potentiellement envahissants sur le territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne » (PNR des Volcans d'Auvergne, 2004) ;
 - un guide technique « Gestion des plantes exotiques envahissantes » (Comité des Pays de Loire, 2004, actualisé en 2006) ;
 - un dépliant « Plantes et animaux exotiques envahissants » (Loire Nature, 2005) ;
 - un guide « Plantes et animaux envahissants » (FRANE, 2005) ;
 - un « Guide de préconisations de mesures de gestion des plantes invasives des rivières de la Vienne » et un « Guide des plantes patrimoniales et invasives des rivières de la Vienne » (CPIE Seuil du Poitou, 2005) ;
 - un guide « Les plantes envahissantes dans le département de la Loire » (CPIE des Monts du Pilat, 2006).
- Plus un document de vulgarisation à venir sur « Les plantes invasives des milieux aquatiques du Limousin » (CREN Limousin, sortie prévue courant 2007).

Une certaine redondance entre les différents documents est constatée et leurs formes ne correspondent pas toujours avec les attentes des acteurs de terrain. En effet, la plupart des documents cités précédemment sont bien adaptés à la sensibilisation du grand public mais ne constituent pas des documents pratiques d'aide à la gestion demandés par les acteurs de terrain. Il ne contiennent pas non plus les éléments financiers

¹ Parution imminente, selon M. Perret, du MEDD, forum des gestionnaires, 16 mars 2007

permettant de sensibiliser les politiques et financeurs. Il est en effet important de former les élus ; l'activité du réseau « plantes envahissantes Loire-Bretagne » ne pourra être optimale tant qu'il n'y aura pas de porteur financier autour de la thématique.

Il est aujourd'hui impératif d'établir un plan de communication à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Il est donc nécessaire de définir précisément les objectifs de communication ainsi que les outils adaptés (support papier, site Internet, formation CNFPT, DDE, techniciens...) permettant de toucher judicieusement les trois principaux types de publics visés, à savoir le **grand public**, les **acteurs de terrains** et les **politiques et financeurs**.

→ Se rapprocher de la commission "formation - communication - réglementation" du comité des Pays de Loire pour profiter de leur expérience.

→ Se rapprocher du CPIE du Pilat et du CBNBP pour profiter de leur expérience en matière de formation.

4.5.3. Quelles orientations pour la recherche scientifique :

Besoins et perspectives en terme de recherche scientifique :

- augmenter la connaissance sur la biologie des espèces envahissantes et les techniques de lutte associées ;
- orienter les programmes vers une recherche plus appliquée (Invabio II, projet de recherche dans le département de la Loire).

Constat : problème de délai entre le temps d'élaboration de la démarche que l'on veut adopter en matière de gestion des espèces envahissantes et la réalité biologique de terrain (colonisation rapide des milieux) :

→ **Temps d'acquisition de la connaissance (recherche scientifique) très supérieur au temps de colonisation des espèces.**

Face à ce constat, il apparaît nécessaire de mener de front la gestion et la recherche. On ne peut pas se permettre d'attendre tous les résultats issus de la recherche pour commencer à engager les actions de gestion. Notre connaissance de la problématique nous permet d'ores et déjà d'orienter les missions du groupe de travail Loire-Bretagne vers une phase plus opérationnelle, en élaborant des outils d'aide à la gestion des espèces végétales envahissantes.

Rappelons qu'un réseau d'experts (commission scientifique du comité des Pays de Loire) est à même de répondre à toutes questions concernant les espèces végétales envahissantes (pour les réponses ne se trouvant pas dans le guide technique des Pays de Loire), de donner un avis scientifique et d'aider au montage de programme de gestion et à l'organisation de chantiers.

4.5.4. Les aspects financiers :

Les gestionnaires sont fréquemment confrontés à la difficulté de justifier les coûts financiers des opérations de gestion des plantes envahissantes du fait entre autre de la grande disparité des modes opératoires et des situations. Il est cependant indispensable que les financeurs connaissent l'emploi de ces sommes et quels bénéfices ils pourront en tirer.

Deux outils sont proposés par le bureau d'études Aphyllanthe afin de palier à ces difficultés :

- une mercuriale des prix par technique de gestion permettant d'identifier leurs coûts spécifiques ;
- une fiche d'identification des coûts à l'échelle du bassin, à remplir par les opérateurs sur le modèle des fiches d'inventaires, afin d'appliquer une comptabilité plus analytique des interventions.

Pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, aucune ligne budgétaire spécifique n'est identifiée sur les « espèces envahissantes » dans son 9^{ème} programme d'intervention. C'est par le Contrat Restauration Entretien (CRE), outil de mise en oeuvre de la politique milieux aquatiques du 9^{ème} programme, que l'Agence de l'eau peut financer des opérations « plantes envahissantes ».

C'est dans ce cadre, un CRE monté sur un territoire hydrographique cohérent, que peuvent être gérées les espèces envahissantes sur des secteurs encore peu envahis.

Dans un cadre partenarial plus large, la plateforme « Eau-Espaces-Espèces » du Plan Loire 2007-2013, peut soutenir les opérations « plantes envahissantes » et les réseaux d'acteurs qui contribuent à améliorer l'efficacité de ces travaux et leur cohérence.

Afin de réduire les coûts de gestion, il serait pertinent :

- d'amener les conseils généraux à signer des conventions avec les fédérations de pêche et autres opérateurs (cf. département de la Loire et départements de la région Pays de la Loire) ;
- de solliciter l'état (DIREN) qui doit être présent sur cette problématique des plantes envahissantes ;
- de faire preuve de bonne volonté, d'inventivité et « se débrouiller avec les moyens du bord » ;
- de concentrer les moyens humains et financiers sur les petits foyers ;
- de rationaliser les dépenses et d'optimiser les budgets ;
- de passer d'une culture de budgétisation, site par site, à une culture d'investissement, sur la durée ;
- d'agir au plus tôt (réduction des coûts globaux à long terme).

Problème : comment trouver rapidement des financements, lors d'urgences constatées ?

→ Proposition de créer un fond d'urgence qui serait géré par les différents financeurs et qui permettrait de mener rapidement des actions de gestion sur des foyers naissants.